



MAIRIE DE LALINDE

Constitution du dossier de demande de subvention

Date limite de dépôt du dossier au 30 avril

1 Association demandant une subvention inférieure à 3000 € :

- Dossier de demande de subvention de fonctionnement en utilisant la fiche financière simplifiée,
- Fiche de demande de subvention pour un évènement exceptionnel.

2 Association demandant une subvention supérieure à 3000 € :

- Dossier de demande de subvention complet,
- Fiche de demande de subvention pour un évènement exceptionnel,
- **Pour les associations demandant une subvention supérieure à 3000 € la commission des finances pourra leur demander de venir présenter leur dossier.**

Après étude de la commission des finances, les demandes de subventions seront soumises au vote du conseil municipal.

Le tableau récapitulatif des attributions de subventions sera publié sur le site de la mairie.